

## Culture Général

Par **Knzaa009**, le **02/09/2017** à **01:36**

Ami du soir bonsoir, ami du jour bonjour.

Je me permets de vous écrire parce que j'aurais une petite question. Je suis en deuxième année de droit & mes professeurs n'arrêtent pas de nous dire qu'il faut lire pour se former une culture juridique solide mais je ne sais pas ce que je pourrais lire. Est-ce que vous auriez des revues ou des livres à lire ?

Je ne voudrais pas forcément quelque chose de très ancien, je voudrais lire des sujets assez modernes. En outre, est-ce que selon vous la lecture est le seul moyen pour obtenir une culture juridique ? Pour ma part, en matière de culture général j'ai toujours pensé que oui.

J'attends vos réponse

Merci & à bientôt !

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/09/2017** à **08:12**

Bonjour

En effet, la culture passe par la lecture. Je pense qu'il peut être bien de regarder le sommaire de revues juridiques généralistes comme le recueil Dalloz et la Gazette du Palais et de lire les articles qui vous intéressent. Il faut également regarder les informations car des thèmes juridiques sont souvent développer.

Pour les livres, il y a "De l'esprit des lois" de Montesquieu

<http://bibliothequenumerique.tv5monde.com/livre/365/De-l-esprit-des-lois>

Et chez Rousseau

<http://bibliothequenumerique.tv5monde.com/livre/160/Discours-sur-l-origine-et-les-fondements-de-l-inegalite-parmi-les-hommes>

<http://bibliothequenumerique.tv5monde.com/livre/344/Du-contrat-social>

Par **Herodote**, le **02/09/2017** à **10:19**

Bonjour,

A noter qu'il faut distinguer la culture juridique, qui consiste à lire sur le droit et tout ce qui gravite autour, de la culture générale. La culture générale, par définition, englobe toute la

culture :

Le droit et la science politique, oui, mais aussi l'histoire, la philosophie, la géographie, la littérature, l'art, les sciences humaines, sociales, mais aussi "exactes", le sport...

La culture générale est davantage un état d'esprit (s'intéresser à tout), qu'une masse de savoir.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/09/2017** à **12:09**

Oui c'est évident. Le contenu de mon message précédent n'est relatif qu'à la culture juridique.

Par **marianne76**, le **02/09/2017** à **12:40**

Bonjour  
"Culture général" sic sic

Par **Knzaa009**, le **04/09/2017** à **18:54**

Désolé je m'étais trompé, je pensais surtout à la culture juridique.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/09/2017** à **07:53**

Bonjour

C'est bien ce que j'avais compris. Vous pouvez donc suivre les conseils de mon message précédent.